

Témoignage. À Rouen, « mon enfant a été intoxiqué au plomb à l'école »

Par Delphine LETAINTURIER

10-13 minutes

« *J'ai vécu en RDC [République démocratique du Congo, NDLR]. On n'avait pas de sol, c'était du sable... Mais je n'ai jamais eu de problème dans mon sang. Et mon enfant a été intoxiqué au plomb dans une école française ?!* » Stalina, 42 ans, n'en revient pas. Elle est à la fois en colère et terrifiée. Cette habitante de la rive gauche, à Rouen, arrivée en France en 2008, élève seule ses quatre enfants et vit dans l'interminable deuil d'un cinquième qu'elle a perdu en Afrique. Alors quand son garçon de 9 ans a commencé à vomir du sang début mars 2020, elle s'est vraiment affolée. Matéo (prénom d'emprunt) est atteint de [drépanocytose](#), une maladie génétique touchant les globules rouges. Il est suivi par le service d'hémato-oncologie pédiatrique du CHU Charles-Nicolle depuis que le diagnostic est tombé quand il était âgé de 3 mois.

« Il est fatigué, il n'a plus d'énergie », explique Stalina, maman de Matéo

Stalina a d'abord cru que c'était la maladie la responsable. Or, après de multiples examens, le 25 juin 2020, le couperet tombe : Matéo est atteint de [saturnisme](#) infantile. Il présente une plombémie (indice de la quantité de plomb dans le sang) de 157

µg/L (microgramme par litre). Le taux est important. À tel point qu'il est obligatoire de déclarer la situation à l'Agence régionale de santé (lire par ailleurs).

Les enfants, dont le système nerveux est en plein développement, sont très vulnérables à cette intoxication (par ingestion, inhalation ou par le sang entre la mère et le fœtus) pouvant entraîner de graves conséquences irréversibles.

Troubles digestifs, perturbation des reins, lésions du système nerveux, baisse de quotient intellectuel, baisse de l'audition, anomalies de la reproduction... La maman rouennaise a de bonnes raisons d'être très inquiète – et pour longtemps – pour son enfant à la santé déjà fragile.

Ablation partielle de la rate

Après le primo dépistage qui révèle qu'il est atteint de saturnisme, Matéo a dû subir deux transfusions sanguines, « *alors qu'il avait toujours été épargné de ça jusque-là* », soupire Stalina qui constate, impuissante, que l'état de santé de son fils s'est dégradé. « *Il est fatigué, il n'a plus d'énergie...* » Plus grave encore : le 17 juillet prochain, il devra subir une splénectomie (ablation de la rate) partielle. « *Une grosseur a été détectée* », indique la maman. Quelle en est l'origine ? La drépanocytose ou la présence du plomb dans les organes de l'enfant ?

Stalina a passé plusieurs mois sans savoir quelle était l'origine de la contamination. C'est la procédure : le résultat du primo dépistage a déclenché une enquête environnementale, d'abord effectuée au domicile de la famille de l'enfant pour déterminer la source d'exposition. « *L'expertise a été faite au moment du deuxième confinement l'année dernière* », confirme la mère.

Négatif au domicile, positif à l'école...

L'automne passe et c'est à la fin de l'hiver que le médecin qui suit Matéo la prévient que du plomb a été détecté dans l'école Honoré-de-Balzac qui l'accueille, dans le quartier Grammont. Stalina décide le 10 mars de ne pas renvoyer l'écolier dans son établissement : « *Quand il y a un danger, on ne laisse pas repartir son enfant.* » Ce n'est que le 28 juin que Matéo a pu reprendre sa scolarité dans une autre école, à 10 jours des vacances d'été... À cette date, sa plombémie était encore de 117 µg/L.

« Il n'y a pas de doute possible sur la responsabilité de la Ville »

La Ville et la Métropole ont engagé des travaux à la réception des comptes-rendus, courant avril (lire par ailleurs). Ce n'est qu'en juin que Stalina a été mise au courant de la réalisation des travaux. Parce qu'elle s'est adjoint les services d'un avocat, une réunion autour de la table a pu être organisée, le 10 juin dernier, avec la mairie et l'ARS. « *Avant cela, on ne m'a pas tenue au courant de ce qui était fait, je n'ai été appelée que deux fois par l'école, on ne m'a pas présenté d'excuses...* », souffle Stalina qui s'est sentie abandonnée. Et surtout, on ne s'est pas soucié que son enfant ne suive plus aucune instruction.

« *C'est inadmissible ! On n'a pas le droit de laisser un enfant aussi longtemps hors du système scolaire* », peste son avocat Me François Jégu qui pointe aussi d'autres problèmes. « *L'ARS n'a pas jugé bon d'organiser un dépistage collectif pour les autres enfants... J'espère que les parents vont se réveiller parce qu'il faut que ce soit acté quelque part que leur enfant s'est*

retrouvé en présence de plomb à l'école, ne serait-ce que pour éviter le grave problème de la prescription », prévient le spécialiste en droit de la santé qui rappelle que le saturnisme est une « *pathologie risquée* » et qui brandit l'existence du préjudice d'anxiété. Il juge enfin fâcheux de ne toujours avoir pas reçu les coordonnées de l'assurance de la mairie de Rouen, pour engager une procédure amiable avec expertise contradictoire et un protocole d'indemnisation. « *Juridiquement, il n'y a pas de doute possible sur la responsabilité de la Ville.* »

En chiffres

42, c'est le nombre de cas de saturnisme relevés en Normandie depuis 2016 ; dont 21 dans le seul département de Seine-Maritime (source ARS).

9,9, c'est en microgramme par litre sang, la moyenne géométrique en plombémie pour les enfants (6-17 ans) qui ont participé au programme national de biosurveillance de l'imprégnation de la population française par le plomb (Esteban) entre 2014 et 2016.

18,5, c'est en microgramme par litre sang, la moyenne géométrique en plombémie pour les adultes (-18-74 ans) qui ont participé au programme Esteban.

« Une affaire prise au sérieux par l'Éducation nationale »

Même si le bâti et les infrastructures de l'école sont du ressort de la mairie de Rouen, du côté de l'institution de l'École on ne prend pas l'affaire à la légère. Elle est même « *prise très au sérieux* », commente d'emblée Olivier Wambecke, directeur académique des [services de l'Éducation nationale](#) (Dasen), « *comme tout ce qui touche à la santé et à l'hygiène des enfants et des personnels des écoles* ». Ici, sa mission se limite au suivi du dossier dès lors que le risque a été identifié par

l'enquête environnementale diligentée par l'Agence régionale de santé et que des mesures ont été prises par la Ville de Rouen pour lever le danger. En l'occurrence des travaux de réfection de peintures, et le remplacement de portillon et de branchement d'eau.

« *Mon rôle est de m'assurer que toutes les dispositions ont été prises* », explique Olivier Wambecke, qui indique aussi être intervenu en appui à la rédaction d'un courrier d'information cosigné par la Ville et l'ARS à destination des parents d'élèves et des personnels de l'école Honoré-de-Balsac et le centre social Simone-Veil. Un document qui a été transmis au Dasen le 22 juin dernier.

Seuil de vigilance et seuil de déclaration

Depuis 2015, le [Haut conseil de santé publique](#) a fixé un **seuil de vigilance** pour une plombémie (indice de la quantité de plomb dans le sang) supérieure à 25 µg/L. Celui-ci implique une surveillance de la plombémie de l'enfant, une information de la famille sur les risques liés à l'exposition au plomb et sur les principales sources d'exposition ainsi que sur les mesures de prévention possibles. Un repérage familial des autres enfants et des femmes enceintes est préconisé.

Il existe aussi un **seuil de déclaration obligatoire** qui correspond à une plombémie supérieure ou égale à 50 µg/L. On parle désormais de saturnismes à partir de 50 µg/L de sang (et non plus 100 µg/L). Tout cas excédant ce seuil décélé chez un mineur est entré dans un système de surveillance nationale ([arrêté du 5 février 2004](#)). Les recommandations associées au seuil de vigilance doivent aussi être appliquées. De plus, une enquête environnementale découlera de cette déclaration obligatoire et permettra la suppression des sources au plomb.

En outre, attention, certains travaux ont démontré que la présence de plomb dans le sang est toujours toxique, même à faible concentration. Des effets sur les capacités cognitives des jeunes enfants ont notamment été observés à des concentrations inférieurs au seuil de vigilance.

(Source Santé publique France)

Principales expositions à risque de saturnisme

- Les **poussières** et les **écailles de peinture au plomb** (à la céruse) présentes dans les logements construits avant 1975 et surtout ceux antérieurs à 1949.
- **L'eau du robinet contaminée** par des canalisations en plomb.
- Les **activités professionnelles ou de loisirs** pratiquées par l'entourage de l'enfant : restauration de vitraux, fonderie, fabrication de céramiques, d'objets émaillés, recyclage de batteries, ferrailage, pratique du tir sportif...
- Les **vaisselles artisanales** (plats à tajine, céramiques, cristal, étain).
- Les **cosmétiques traditionnels** (khôl, surma) ou les **remèdes traditionnels** avalés ou appliqués sur des muqueuses ou des plaies (azarcon, greta).
- L'arrivée récente ou les séjours réguliers dans les **zones géographiques à risque** tels que l'Afrique, Madagascar, l'Inde, le Pakistan, la Chine, le Moyen-Orient, l'Amérique du Sud ou certains pays d'Europe de l'Est.
- Les **sols contaminés** par des activités industrielles ou minières actuelles ou passées.
- L'exposition au **tabac** dans le logement.

- **L'exposition in utero**, dans le cas d'une femme enceinte intoxiquée par le plomb.

(Source Santé publique France)